

## **Les deux nouveaux membres du conseil municipal officiellement assermentés**

**Port-Cartier, le 1<sup>er</sup> juin 2026** – La Ville de Port-Cartier annonce que les deux personnes élues lors des élections municipales partielles du 24 mai dernier ont officiellement prêté serment et intégré le conseil municipal le 1<sup>er</sup> juin 2026.

M. Jean-Marcel Voyer et Mme Jessica Vigneault-Chiasson ont procédé à leur assermentation ce soir, conformément aux dispositions prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Cette étape marque le début officiel de leur mandat à titre de conseiller et conseillère municipaux au sein du conseil de la Ville de Port-Cartier.

Au nom du conseil municipal et de l'administration municipale, la mairesse Mme Danielle Beaupré a tenu à féliciter les nouveaux élus et à leur souhaiter la bienvenue. « Nous sommes heureux d'accueillir M. Voyer et Mme Vigneault-Chiasson au sein de notre conseil municipal. Leur engagement envers la communauté et leur volonté de contribuer au développement de Port-Cartier seront des atouts précieux pour notre organisation et pour l'ensemble de la population », a souligné la mairesse.

Le conseil municipal est désormais complet et poursuivra ses travaux au bénéfice des citoyennes et citoyens de Port-Cartier.

### **À propos des élections partielles**

Les élections municipales partielles tenues le 24 mai 2026 visaient à pourvoir les sièges nos 3 et 4 du conseil municipal. M. Jean-Marcel Voyer a été élu au siège no 3, tandis que Mme Jessica Vigneault-Chiasson a été élue au siège no 4.

- 30 -

**Source :** Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme  
Ville de Port-Cartier  
418-766-3855  
[elodieparent@villeport-cartier.com](mailto:elodieparent@villeport-cartier.com)

